

FICHE DE POSTE N° 6

CONDUCTEUR DE CISAILLE

SYNONYMES OU APPARENTES

Agent de débit
Agent de découpage

ACTIVITES

Production de pièces, d'éléments finis, semi-finis par découpe et mise en forme de plaques, tôles, profilés, barres, tubes...

MISSIONS

OBJECTIFS DU POSTE :

Assurer des opérations de manutention des déchets

DESCRIPTION DES TACHES :

- Découpe des tôles de toutes épaisseurs
- Découper des barres
- Découper des tubes et profilés



D'après des plans et des
consignes techniques
orales ou écrites

- Sélectionner la pièce (matériaux, formes, dimensions, ...) et identifier l'ordre et la répartition des mises en forme ou découpes
- Positionner la pièce sur le support et réaliser la mise en forme ou la coupe
- Identifier les dysfonctionnements des équipements et appliquer les mesures correctives
- Effectuer l'enlèvement des pièces réalisées, contrôler la qualité et isoler les non-conformités
- Renseigner les supports qualité et de suivi de production/réalisation (incidents, interventions, ...)
- Effectuer la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements
- Coordonner l'activité d'une équipe

PRODUITS OU MACHINES UTILISEES

Machines à commande numérique ou à lecture optique

LIEU

En atelier ou sur un chantier

ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Conducteur de presse
- Conducteur de broyeur

ACCES AU TRAVAIL



- L'accès se fait par les zones de circulation
- Le déchargement des camions ne doit être effectué qu'après avoir vérifié que personne ne travaille dans cette zone



QUALIFICATIONS EXIGÉES

FORMATIONS OBLIGATOIRES :

Utiliser un engin nécessitant une habilitation :

- CACES R 389-1 (Transpalette à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol)
- CACES R 389-3 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg)
- CACES R 318 (ponts roulants)

COMPETENCES ET DIPLOMES REQUIS :

Diplômes :

Accessible sans formation particulière
Ou niveau CAP à BAC PRO

Qualités requises :

- Habilitations spécifiques (soudure...)
- Lecture de documents techniques
- Utilisation d'appareils de métrologie
- Utilisation d'outillages électroportatifs (scie électrique, ponceuse, ...)
- Règles de sécurité
- Normes qualité
- Techniques de manutention et de levage